

DEC22275DAJ

Décision du 9 juin 2022 portant nomination de M. Arnaud LAIGLE en qualité de Directeur adjoint du Patrimoine et de l'Immobilier (DPI) et de Directeur adjoint de l'unité UAR1475 DPI

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service 2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 portant nomination de M. Guillaume PINGET en qualité de Directeur du Patrimoine et de l'Immobilier (DPI) pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2020,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} juillet 2022, M. Arnaud LAIGLE, Ingénieur d'Etude hors classe, est nommé en qualité de Directeur adjoint du Patrimoine et de l'Immobilier (DPI) pour une durée de quatre ans.

Article 2 :

A compter du 1^{er} juillet 2022, M. Arnaud LAIGLE, Ingénieur d'Etude hors classe, est nommé en qualité de Directeur adjoint de l'unité n°UAR1475 DPI - Direction Patrimoine et Immobilier pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 9 juin 2022

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

